

<https://www.snetap-fsu.fr/Pour-l-emploi-public-pour-le-statut-pour-le-service-public.html>



Pour l'emploi public, pour le statut, pour le service public !

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : mardi 10 septembre 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Les organisations syndicales de la Fonction publique [CFDT](#), CFTC, [CGT](#), FA, [FO](#), [FSU](#), SOLIDAIRES et [UNSA](#) ont pris acte de la promulgation de la Loi de transformation de la fonction publique n° 2019-828 du 6 août 2019.

Pour autant, elles continuent de rappeler leur opposition au contenu et à la philosophie de cette loi.

Elles réaffirment leur **volonté d'un service public fort, doté des moyens humains et matériels nécessaires** pour garantir l'accessibilité de tous les citoyens et le meilleur service rendu.

Elles confirment leur **attachement à l'emploi statutaire et au principe de carrière** en opposition à une fonction publique précarisée telle que prévue dans la loi.

Elles rappellent leur **attachement à l'égalité de traitement des agents** pour tous les éléments de leur carrière, égalité qui ne peut être garantie que par le maintien de toutes les compétences des Commissions Administratives Paritaires ([CAP](#)). Dans le même esprit, elles rappellent le rôle essentiel des [CHSCT](#) et de leurs compétences, instances permettant de suivre la santé et sécurité au travail des agents.

Au moment où vont s'ouvrir de nouvelles discussions précisant des éléments de la loi (environ 50 textes réglementaires sont annoncés), **nos organisations syndicales appellent le Gouvernement à aller au-delà de simples concertations pour s'engager dans un véritable dialogue social, constructif et sincère en faveur des agents et du service public**. Les enjeux nécessitent des échanges de fond, respectueux de chacun, qui ne doivent pas être contournés par des impératifs de calendrier ni être rendus inopérants par l'absence de tout espace réel de négociation.

Pour nos organisations syndicales, il est urgent de sortir d'une vision budgétaire strictement comptable et de recentrer les débats en faveur d'un service public prenant en compte les besoins des usagers, les revendications des organisations syndicales et la situation des 5,5 millions d'agents.

Fait à PARIS, le 10 septembre 2019.

[Télécharger le communiqué.](#)